

# LETTRE ÉCONOMIQUE Égypte

Une publication du Service économique du Caire  
Numéro 165 de décembre 2025 et janvier 2026

## Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

**1 Md EUR**

Le versement de la première tranche de  
l'assistance macro-financière de l'UE

## Sommaire

### ACTUALITÉS ..... - 4 -

- Relations économiques bilatérales ..... - 4 -  
Brèves économiques ..... - 6 -

### NOTES D'ANALYSE ..... - 10 -

- Le budget de l'État 2025/26 ..... - 10 -  
L'Egypte à la croisée des chemins énergétiques : entre dépendance gazière et transitions  
sous contraintes ..... - 13 -

### INDICATEURS ..... - 16 -

**« Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends »**  
**Nelson Mandela**

En 2026, l'Égypte entre dans une année à la fois d'étape et de bilan : la dernière du programme de facilité élargie de crédit du FMI et de l'assistance macro-financière de l'Union européenne. Après plusieurs années de fortes tensions macroéconomiques, ce double soutien, ainsi que celui des autres partenaires de l'Égypte et notamment du Golfe, a permis de stabiliser les grands équilibres macro-financiers, au premier rang desquels la politique monétaire, et de recréer ainsi les conditions de la confiance des investisseurs. L'enjeu, désormais, est celui de la transformation, au sens rugbystique et réformiste du terme : transformer cette stabilisation en croissance durable, portée par des réformes structurelles et par le secteur privé.

À cet égard, l'année 2025 marque un net redressement de la conjoncture économique qui n'est pas le seul fait d'un effet de base d'une année 2024 en demi-teinte. La croissance s'est accélérée à 4,4% en 2024/25, avec une performance particulièrement dynamique à 5,3% durant l'été 2025, tandis que le FMI anticipe désormais une croissance de 4,7% sur l'exercice 2025/26 et 5% l'année prochaine. Cette reprise s'est accompagnée d'un ralentissement de l'inflation à 12,3% en décembre 2025, même si ses effets ne sont pas pleinement ressentis par la population. Dans ce contexte, la Banque centrale poursuit l'assouplissement prudent de sa politique monétaire, avec 725 points de base de baisse des taux en 2025 après 1 600 pdb de resserrement cumulé entre mars 2022 et avril 2025. Les analystes anticipent la poursuite de ce mouvement en 2026, sous réserve de l'absence de chocs extérieurs inflationnistes, laissant entrevoir de se rapprocher de la cible de 7% de la Banque centrale – son niveau d'avant crise. Enfin, les indicateurs du secteur privé non pétrolier se sont améliorés, l'indice PMI ayant franchi à quatre reprises en 2025 le seuil d'expansion, une première sur la dernière décennie.

Sur le plan budgétaire, les autorités poursuivent leurs efforts de consolidation, en ligne avec l'engagement pris auprès du FMI de dégager un excédent primaire de 5% du PIB en 2026/27 et de contenir le déficit public autour de 7% du PIB. Mais les résultats remarquables en matière de recettes fiscales sans augmentation des taux d'imposition sont en grande partie gommés par le poids du service de la dette qui en consomme la quasi-totalité. La trajectoire de celle-ci (91% du PIB et 44% du PIB pour sa composante externe) reste soutenable, pour le FMI. Mais les conditions d'une trajectoire l'amenant à moyen terme sous le seuil de 80% du PIB reposent essentiellement sur la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme publiée le 1<sup>er</sup> février 2026, statuant sur l'équilibre délicat entre les différents instruments de financement disponibles, concessionnel et privé.

L'environnement des affaires a fait l'objet d'une attention toute particulière. Les autorités ont engagé un paquet de facilitation fiscale et de simplification des procédures, déployé en deux phases, visant à réduire les frictions administratives et à fluidifier les relations entre l'administration et les entreprises. La simplification douanière a eu ainsi un effet favorable immédiat sur les délais des formalités notamment portuaires.

Corollaire du renforcement du *level playing field*, les ventes d'actifs publics devraient rester en-deçà des objectifs initiaux. Au-delà des recettes publiques escomptées par ce biais, ces cessions symbolisent le désengagement économique de l'État auquel entend donner un nouveau souffle la création en août dernier d'une unité chargée du sujet rattachée au Cabinet du Premier ministre.

Enfin, 2025 a été également un bon cru pour la relation franco-égyptienne. La visite du Président de la République en avril a constitué une séquence structurante, avec notamment une déclaration conjointe renouvelant la coopération technique et financière sur des projets prioritaires, le renouvellement de la feuille de route du métro du Caire, et la signature d'une vingtaine d'accords couvrant notamment la santé, l'énergie, les transports et l'assainissement. La confiance en l'Égypte s'est également traduite par l'inauguration de plusieurs projets d'investissements français significatifs, d'extension surtout mais aussi de nouveaux acteurs. Enfin, les résultats de nos échanges bilatéraux (hors défense) sur les 11 premiers mois (2,8 Md EUR) traduisent une progression, notamment pour nos exportations (+5% soit 1,7 Md EUR). L'année 2026 devrait conforter cette tendance avec les premières livraisons d'Airbus A350-900 pour EgyptAir.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique  
Pascal FURTH, Chef du Service économique

# ACTUALITÉS

## Relations économiques bilatérales

### Évènements marquants des mois de décembre et janvier :

**7 décembre :** le GAFI (General Authority for Investment and Free Zones) a accueilli les représentants d'environ 15 entreprises françaises présentes en Égypte, tous secteurs confondus, afin d'échanger avec le Président directeur général du GAFI et le Directeur de l'autorité douanière égyptienne sur les enjeux douaniers et d'attractivité de l'Égypte, au cœur de l'agenda de réformes des autorités égyptiennes. Cette réunion de travail, organisée conjointement avec l'ambassade de France et en présence de l'Ambassadeur, a permis aux entreprises d'évoquer de manière concrète certaines difficultés ainsi que leurs ambitions de développement.



**11 décembre :** 10<sup>ème</sup> édition du club développement durable des entreprises françaises, qui s'est tenu à l'Institut français d'archéologie orientale. Au programme : « comment minimiser l'impact environnemental dans l'événementiel ». Plusieurs structures ont partagé leurs bonnes pratiques, notamment avec des start-ups franco-égyptienne spécialisées dans l'organisation et la mesure d'impact d'évènements éco-responsables.



**14 décembre :** la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Égypte (CCIFE) a organisé un dîner sur le thème de l'avenir économique de l'Égypte avec S.E. Ahmed Kouchouk, ministre des Finances. Ouvert par S.E. Eric Chevallier, ambassadeur de France en Egypte, et M. Emad El Sonbaty, président de la Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte, cet événement a donné lieu à des échanges directs et concrets avec les entreprises françaises et égyptiennes présents en nombre.



**15 décembre :** rencontre à l'Institut français entre les tuteurs et les référents pédagogiques de la première compétition mini-entreprises des écoles francophones. Des mentors issus de 12 entreprises françaises (Servier, Schneider, Capgemini, Mintra, Legrand, Crédit Agricole Egypt Orange Egypt, Orange Business, Business France, RATP Dev Mobility Cairo, NAVAL GROUP, Accor) accompagnent les élèves de 8 écoles dans leur projet entrepreneurial. Au mois de juin, ces entrepreneurs en herbe « pitcheront » leur projet final devant un jury de prestige.



**27 janvier :** l'Ambassadeur de France a participé à un petit-déjeuner avec les équipes de CMA CGM Égypte au siège du groupe. Les échanges ont porté sur le développement des activités du groupe en Égypte, hub logistique stratégique et le renforcement des infrastructures portuaires, avec un focus sur l'inauguration récente du terminal porte-conteneurs d'Aïn Sokhna. L'occasion a également été donnée de souligner l'engagement de la Fondation CMA CGM et ses programmes à impact social et environnemental.



## Brèves économiques

### 1- Eni renforce sa présence en Égypte avec un plan d'investissement de 8 Md USD

ENI a [annoncé](#) un programme d'investissements de 8 Md USD sur cinq ans en Égypte, visant à développer les gisements existants, intensifier l'exploration et diversifier ses activités vers le secteur minier. L'annonce fait suite à un entretien entre le président Abdel Fattah al-Sissi et le PDG, Claudio Descalzi. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à apurer les arriérés de l'entreprise publique EGPC envers les compagnies pétrolières. Ceux-ci ont ainsi été réduits à 1,5 Md USD (contre 3 à 4 Md USD en début d'année), avec un objectif d'apurement fixé pour le premier trimestre 2026, renforçant ainsi la confiance des investisseurs. En parallèle, Eni a lancé la construction d'une unité de traitement de gaz de 180 M USD à Meleilha, d'une capacité de 100 millions de pieds cubes par jour. Les discussions sur le raccordement du champ chypriote Kronos, coexploité par ENI et Total Energies, aux infrastructures de liquéfaction égyptiennes confirment enfin l'ambition du Caire de se positionner comme hub régional gazier.

### 2- Progression de 17,5% des revenus du canal de Suez sur les cinq premiers mois de l'exercice 2025/26

Les [revenus du canal de Suez](#) ont atteint 1,97 Md USD entre juillet et novembre 2025, soit une hausse de 17,5% sur un an, portée par une augmentation de 5,2% du nombre de navires (5 874) qui transitent et de 14,4% du tonnage (247,2 Mt). Selon le président de l'Autorité du canal, cette reprise reflète l'amélioration progressive des conditions de navigation en mer Rouge et la restauration de la confiance des compagnies maritimes. Le canal de Suez demeure l'une des principales sources de devises du pays, ayant généré près de 40 Md USD entre 2019 et 2024. Le président de l'Autorité du canal anticipe une progression soutenue des recettes, avec des revenus projetés à 8 Md USD en 2026/27 puis 10 Md USD en 2027/28, sous l'effet de l'amélioration du trafic mondial et d'une plus grande stabilité régionale.

### 3- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en concession de l'aéroport d'Hurghada

Le 10 décembre, le ministère égyptien de l'Aviation civile a lancé un appel à [manifestation d'intérêt](#) pour la gestion, la maintenance et le développement de l'aéroport d'Hurghada. Situé sur la mer Rouge, cet aéroport est le deuxième du pays en termes de trafic, avec près de 9 M de passagers en 2024, derrière l'aéroport international du Caire. Cette initiative constitue un projet pilote dans le cadre d'un programme national d'ouverture au secteur privé portant sur 11 infrastructures aéroportuaires, actuellement exploitées par l'entreprise publique EHCAAN (Sharm El-Cheikh, Sphinx, Borg El Arab, Louxor, Assouan, Sohag, Assiout, Abou Simbel, El Alamein et Marsa Matruh). Le modèle retenu prévoit le maintien de la propriété publique des infrastructures, tout en confiant la gestion opérationnelle et commerciale à un opérateur spécialisé, avec pour objectifs l'amélioration des performances, de la qualité de service et de la capacité d'accueil. La date limite de réponse est fixée au 12 février, et la publication des appels d'offres est attendue au premier trimestre

2026. Pour accompagner ce processus, les autorités égyptiennes bénéficient de l'appui de l'IFC (Groupe Banque mondiale), dans le cadre d'un accord signé en mars 2025. L'IFC assistera par la suite les autorités dans la mise en œuvre d'un plan stratégique, précisant les modalités d'ouverture au secteur privé ainsi que la structuration éventuelle des lots concernant les dix autres infrastructures du programme.

#### **4- Signature du « Staff Level Agreement » entre le FMI et les autorités égyptiennes**

Le 23 décembre, les services du FMI et les autorités égyptiennes sont parvenus à un accord technique (« Staff Level Agreement ») sur les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> revues du programme au titre de la facilité élargie de crédit, ainsi que sur la première revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Le FMI salue la poursuite de la stabilisation macroéconomique, dans un contexte international constraint, avec une croissance jugée robuste (4,4% en 2024/25, puis 5,3% au T1 2025/26) et une amélioration de la balance des paiements, portée par les transferts de la diaspora, le tourisme et les exportations hors hydrocarbures. Le FMI salue également le maintien d'une politique monétaire restrictive, qui a engagé la désinflation, ainsi que les réformes fiscales et de simplification douanière, accueillies favorablement par le secteur privé. Les autorités sont toutefois encouragées à poursuivre les réformes fiscales, le ratio recettes/PIB demeurant limité (12,2% en 2024/25), à renforcer les dépenses sociales ciblées, et à améliorer la gouvernance des banques publiques. Enfin, le FMI note des avancées dans la mise en œuvre des réformes au titre de la FRD, en particulier en matière de mitigation et de finance climat, notamment dans la perspective de l'entrée en vigueur du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, tout en appelant à accélérer le désengagement de l'État.

#### **5- Déficit budgétaire stable à 4,1% du PIB au S1 2025/26, porté par la forte dynamique des recettes**

Le déficit budgétaire de l'État s'est maintenu à 4,1% du PIB au premier semestre de l'exercice 2025/26 (juillet à décembre), selon le ministère des Finances, soutenu par une forte progression des recettes et la poursuite de la discipline budgétaire. Entre juillet et décembre 2025, les recettes totales ont augmenté de plus de 30% en glissement annuel, dépassant la croissance des dépenses, tandis que les recettes fiscales ont progressé de plus de 32%, reflétant l'amélioration du recouvrement et la reprise de l'activité économique. Cette dynamique a permis de dégager un excédent primaire de près de 383 Md EGP (environ 7 Md EUR), soit plus de 1,8% du PIB, contre 1,3% à la même période de l'année dernière. Le ministère anticipe une accélération de la performance budgétaire au second semestre. Il souligne également la poursuite de la baisse du ratio dette/PIB et l'amélioration des indicateurs de risque souverain. Ainsi, le CDS à cinq ans est tombé sous les 270 points de base, son plus bas niveau depuis 2020, tandis que les rendements des obligations internationales ont reculé de 300 à 400 points de base sur un an.

## 6- L'indice PMI du secteur privé non-pétrolier se maintient au-dessus de 50 pour le second mois consécutif

L'[indice des directeurs d'achat \(PMI\)](#) de l'Égypte a été ramené de 51,1 en novembre à 50,2 en décembre 2025 mais demeure au-dessus du seuil d'expansion de l'activité du secteur privé non pétrolier. Cette performance indique que l'activité du secteur a continué de progresser mais à un rythme moins soutenu qu'en novembre. Sur les cinq dernières années, c'est la seconde fois seulement que l'indice PMI se maintient au-dessus de 50 durant deux mois consécutifs. L'enquête souligne que la croissance des nouvelles commandes et de la production ont été les principaux moteurs des performances mensuel, soutenus par l'amélioration de la demande et la hausse des dépenses des consommateurs. Le secteur manufacturier et la construction ont enregistré les gains les plus nets. Dans le même temps, en décembre, l'emploi a de nouveau reculé, la plupart des entreprises invoquant des difficultés à remplacer le personnel qui avait quitté l'entreprise.

## 7- Annonce par le ministère des Finances d'une trajectoire de désendettement à l'horizon 2029/30

Le [ministère des Finances](#) vise une réduction de la dette du secteur budgétaire à 68% du PIB d'ici l'exercice 2029/30, contre 84% à fin 2024/25, dans le cadre d'une stratégie de restauration de la soutenabilité des finances publiques. Cette trajectoire repose sur une hausse des recettes publiques totales à 17,4% du PIB (contre 15% en 2024/25), une maîtrise des dépenses à 21,4% du PIB et un resserrement du déficit budgétaire à 4,9%, contre environ 7% en 2024/25. En parallèle, les autorités entendent porter les recettes fiscales à 15,2% du PIB d'ici 2029/30, après 12,3% en 2024/25, avec une montée progressive à 13,4 % en 2025/26 puis 14,4 % en 2026/27, conformément aux recommandations du FMI, qui souligne le faible rendement fiscal de l'Égypte au regard des standards des économies émergentes. Le ministre des Finances a annoncé la présentation prochaine de trois stratégies de moyen terme (dette publique, politique fiscale et cadre budgétaire), ainsi que la poursuite des paquets de facilitation fiscale et la préparation d'un dispositif dédié à la simplification douanière et au commerce extérieur, destinés à élargir l'assiette, améliorer la conformité et soutenir l'investissement privé.

## 8- L'Égypte conclut un accord d'approvisionnement en GNL avec le Qatar

Le 4 janvier, à Doha, le Ministre du Pétrole égyptien Karim Badawi et le Ministre de l'Energie du Qatar ont conclu un [accord](#) portant sur la livraison de cargaisons de GNL vers les terminaux de liquéfaction Sokhna et de Damiette, afin de sécuriser l'approvisionnement énergétique égyptien – pour rappel, l'Égypte dépend aujourd'hui des importations pour couvrir environ un tiers de sa consommation domestique. Les détails concernant le nombre de cargaisons n'ont pas été publiés. Cet accord s'inscrit dans le prolongement d'un protocole d'entente bilatéral (MoU) visant à renforcer la coopération dans le commerce et l'importation de gaz naturel liquéfié. Parallèlement, QatarEnergy, déjà présente dans l'exploitation de plusieurs blocs offshore en Méditerranée, prévoit d'intensifier ses activités d'exploration en Égypte. Cette dynamique, suivie par un nombre croissant de compagnies internationales, s'inscrit dans un effort plus large de relance de l'exploration pétrolière et

gazière, avec le [forage](#) prévu d'environ 480 puits au cours des cinq prochaines années, pour un montant estimé à 5 Md USD. Dans le même temps, le Caire ajuste son positionnement gazier régional : un [protocole d'accord](#) a été signé en vue de futures exportations de gaz naturel à destination du Liban, tandis qu'un accord pour doubler à terme les flux d'importation d'Israël, annoncé au mois de juin, a été récemment [approuvé](#) par le Premier ministre Benyamin Netanyahu.

## **9- Révision à la hausse des prévisions de croissance du FMI pour l'Égypte**

Dans le cadre des [World Economic Outlook](#) de janvier, le FMI a relevé ses prévisions de croissance du PIB de 4,5% à 4,7% pour l'exercice en cours 2025/26 (juillet à juin), et de 4,7% à 5,4% pour l'exercice 2026/27. Cette révision à la hausse reflète les progrès réalisés dans la stabilisation macroéconomique et la mise en œuvre de certaines réformes dans le cadre du programme FMI, ainsi que le rebond marqué de l'activité économique, porté par l'industrie manufacturière non pétrolière, le tourisme, les transports et les services financiers. Le FMI souligne également l'amélioration de la balance des paiements, soutenue par le dynamisme des transferts de la diaspora, des recettes touristiques et des exportations hors hydrocarbures, ainsi que par des conditions de financement extérieur plus favorables. De son côté, la [Banque mondiale](#) maintient ses prévisions de croissance à 4,4% en 2025 et à 4,3% en 2026.

## **10- Versement d'une tranche de 1 Md EUR par l'UE dans le cadre de l'assistance macro-financière**

En mars 2024, l'UE et l'Égypte ont convenu de développer un partenariat stratégique et global, en s'appuyant sur une enveloppe d'un montant maximal de 7,4 Md EUR, dont jusqu'à 5 Md EUR sous forme d'assistance macro-financière (AMF). Dans ce cadre, un an après le versement d'une première AMF de 1 Md EUR sous forme de prêt, la [Commission européenne](#) vient de procéder au décaissement d'une première tranche de 1 Md EUR de l'assistance macro-financière en cours dont le montant total s'élève à 4 Md EUR et pourrait donner lieu à deux autres décaissements.

# NOTES D'ANALYSE

## Budget de l'État 2025/26 : un volontarisme prudent

Le budget de l'État égyptien pour l'exercice 2025/26 (juillet à juin) repose sur l'hypothèse d'une accélération de la croissance à 4,5% et prévoit un excédent primaire de 4% du PIB, conformément aux objectifs du FMI. Il demeure contraint par le poids de la dette - dont le ratio brut devrait reculer à 82,9% du PIB en 2025/26 et le ratio consolidé à 92% - ainsi que par ses intérêts qui absorberaient les trois-quarts des recettes. L'amélioration anticipée de l'excédent primaire s'accompagne d'une progression limitée des recettes publiques pour réduire le déficit structurel prévu à 7,3% du PIB. L'annonce d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme et la diversification des instruments de financement sont des signaux positifs. Le budget affiche un volontarisme en conformité avec le programme du FMI.

### Un cadrage macroéconomique lucide

**Le cadrage macroéconomique du budget 2025/26 est fondé sur l'hypothèse d'une accélération de la croissance à 4,5%, en ligne avec les prévisions du FMI et le rebond de 4,4% enregistré en 2024/25.** Le budget repose sur une progression du PIB nominal de 19% à 20 403 Md EGP (431 Md USD). Le ralentissement de l'inflation, ramenée à 20,9% en 2024/25, devrait se poursuivre pour atteindre 12,3% en 2025/26 selon la Banque centrale (11,8% selon le FMI). Cette dernière a amorcé en avril 2025 un cycle prudent d'assouplissement monétaire, réduisant ses taux directeurs de 625 points de base. Le budget prévoit que les taux d'intérêt moyens des bons du Trésors et des obligations d'État soient ramenés de 25% à 16% en 2025/26. Les hypothèses externes retenues sont cohérentes avec les tendances mondiales : un prix du baril de Brent à 77 USD contre 80 USD en 2024/25, et un prix du blé importé inchangé à 280 USD, tandis que le prix du blé local est relevé à 2 200 EGP l'ardeb (~46,4 USD, contre 2 000 EGP précédemment), en raison de tensions sur les chaînes d'approvisionnement. La persistance des tensions géopolitiques pourrait toutefois affecter l'évolution du prix des matières premières. En outre, la récente révision à la hausse de la note souveraine de l'Égypte par S&P (de B- à B) et la confirmation d'une perspective stable par Fitch traduisent un retour progressif de la confiance des marchés.

**La trajectoire budgétaire s'inscrit dans un effort de consolidation volontariste, mais demeure fragilisée par le poids de la dette.** Le budget prévoit un excédent primaire à 4% du PIB (hors cessions d'actifs publics), conforme aux objectifs du FMI et dépassant les 3,5% réalisés sur l'exercice précédent. Le déficit public devrait s'établir à 7,3% du PIB, un niveau inférieur aux 10,6% estimés par le FMI en raison d'une différence méthodologique dans la prise en compte des intérêts. Le ratio de dette brute sur PIB serait ramené de 88% en 2024/25 à 82,9% en 2025/26, avec l'objectif de ramener ce ratio en dessous de 80% d'ici 2026/27. Sur le périmètre élargi du gouvernement général, incluant l'État et les entités économiques publiques, les autorités visent à ramener la dette consolidée sous 92% du PIB (contre 101,9% en 2024/25). Cette trajectoire repose sur une diversification des instruments

de financement et sur la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme publiée le 1<sup>er</sup> février 2026. Toutefois, malgré l'objectif du ministère des Finances d'allonger la maturité moyenne de la dette à 4,5 voire 5 ans d'ici 2027 (3,5 ans en moyenne aujourd'hui), les autorités demeurent prudentes, ce qui peut s'expliquer par le souhait de limiter l'endettement extérieur et par des taux d'intérêt encore élevés. À moyen terme, la soutenabilité de la dette demeurera conditionnée à l'évolution de sa structure, aujourd'hui largement dominée par la dette intérieure (63,3% de la dette publique en 2024/25) à maturité courte. En outre, si les autorités se sont engagées à affecter au moins 50% des revenus tirés des cessions d'actifs à la réduction de la dette, l'absence de revenus depuis deux ans fragilise l'atteinte des objectifs de redressement budgétaire fixés par le FMI. Le FMI anticipe 1,5 Md USD de cessions en 2025/26.

## **Des recettes fiscales qui devraient stagner en pourcentage du PIB malgré les réformes et des dépenses contraintes par la charge de la dette**

**Les recettes publiques s'élèveraient à 15% du PIB en 2025/26, un niveau similaire au précédent budget (-0,1 point), en dépit d'une hausse absolue de 19% à 3 120 Md EGP (56 Md EUR), réalisée sans augmentation des taux d'imposition.** Les recettes fiscales atteindraient 13% du PIB (+1 point par rapport à 2024/25) – représentant 85% des recettes totales (2 655 Md EGP soit 47,8 Md EUR) – et permettraient de couvrir 58% des dépenses publiques attendues pour 2025/26. À titre de comparaison, ce ratio reste encore inférieur à la moyenne des économies émergentes (17% du PIB en 2023). Les recettes issues de l'imposition des salaires et des revenus d'activité se maintiendraient autour de 6% du PIB, représentant 48% des recettes fiscales et couvrant environ un quart des dépenses publiques. À l'inverse, les recettes tirées de l'imposition des plus-values et des bénéfices des sociétés, représentant 16% des recettes, reculeraient à 2,5% du PIB (-0,3 point), ne finançant que 11% des dépenses. Les impôts fonciers demeureraient marginaux, à 1,8% du PIB (+0,4 point), soit 8% des recettes fiscales, malgré la forte valorisation du patrimoine immobilier. Par ailleurs, la levée de certaines exonérations sur la TVA devrait générer des recettes additionnelles à hauteur de 0,6% du PIB, selon le FMI. Les recettes non fiscales devraient en parallèle reculer à 2% du PIB (-2 points), représentant 15% des recettes totales (465 Md EGP, soit 8,3 Md EUR), et ne couvrirait que 10% des dépenses publiques. Cette baisse est principalement due au recul des dividendes versés par les entreprises publiques (-34%), à la diminution des revenus du canal de Suez (-8%) et à la contraction des recettes de la production de pétrole et de gaz (-2%).

**Les dépenses publiques s'élèveraient à 22% du PIB, un niveau similaire au précédent budget (-0,2 point), en dépit d'une hausse absolue de 18% à 4 574 Md EGP (82,3 Md EUR).** Les paiements d'intérêts absorberaient 74% des recettes publiques et 50% des dépenses attendues en 2025/26 - soit 11,3% du PIB (2 298 Md EGP soit 41,4 Md EUR, +3% par rapport à 2024/25) - réduisant fortement la capacité de l'État à financer les politiques sociales. Les subventions, aides et prestations sociales représenteraient 16% des dépenses et 24% des recettes (743 Md EGP soit 13,4 Md EUR, +17%), maintenues à 3,6% du PIB (-0,1 point). Les

subventions alimentaires augmenteraient de 19% (0,8% du PIB), tandis que les subventions aux exportations doubleraient (0,2% du PIB). Si les subventions sur les carburants devraient baisser de moitié (0,4% du PIB et 2% des dépenses) comme prévu dans le programme du FMI, elles seraient compensées par une hausse de celles sur l'électricité. Les allocations de sécurité sociale devraient progresser de 38% (0,3% du PIB) en lien avec l'augmentation de 35% des pensions « Takaful et Karama » et la revalorisation de 25% des aides mensuelles. Les salaires des agents publics représenteraient 15% des dépenses, 22% des recettes et 3,3% du PIB (679 Md EGP soit 12,22 Md EUR, +18%), afin d'intégrer les revalorisations lancées en juillet 2025 (hausse du salaire minimum à 7 000 EGP, allocation de vie courante, etc.). L'investissement public diminuerait de 12,3% par rapport au budget 2024/25, à 435 Md EGP (7,8 Md EUR) – soit 9,5% des dépenses, 14% des recettes et 2,1% du PIB - respectant le critère de plafonnement du FMI de 1 158 Md EGP pour 2025/26 (20,8 Md EUR).

### Cadrage budgétaire

En Md EGP	Réel	Réel	Réel	Réel	Budget	Budget
	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26
<b># Recettes totales (1+2)</b>	<b>1 109</b>	<b>1 347</b>	<b>1 564</b>	<b>2 544</b>	<b>2 625</b>	<b>3 120</b>
1- Recettes fiscales	834	991	1 259	1 629	2 022	2 655
2- Recettes non fiscales	275	356	305	915	603	465
<b># Dépenses totales (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>1 579</b>	<b>1 831</b>	<b>2 185</b>	<b>3 055</b>	<b>3 870</b>	<b>4 574</b>
1- Rémunération des employés	319	359	412	513	575	679
2- Achats de biens et services	81	100	128	146	167	218
3- Paiements d'intérêts	565	585	774	1 364	1 834	2 298
4- Subventions, aides et prestations sociales	264	343	454	573	636	743
5- Autres dépenses	100	115	127	147	162	202
6- Achats d'actifs non financiers (investissements)	249	330	289	312	496	435
Acquisition nette d'actifs financiers	2,2	0,6	10,8	7,0	-2,0	36,6
<b># Déficit public</b>	<b>472</b>	<b>484</b>	<b>631</b>	<b>519</b>	<b>1 243</b>	<b>1 491</b>
En % du PIB	6,8%	6,1%	6,3%	3,7%	7,3%	7,3%
<b># Solde primaire</b>	<b>93</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>846</b>	<b>591</b>	<b>807</b>
En % du PIB	1,3%	1,3%	1,4%	6,0%	3,5%	4,0%

Source : Ministère des Finances égyptien.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

# **L'Egypte à la croisée des chemins énergétiques : entre dépendance gazière et transition sous contraintes**

Autrefois source de sécurité énergétique et de rente, le gaz naturel, largement majoritaire dans le mix électrique égyptien, s'est transformé en vecteur de vulnérabilité en raison du déclin de la production locale et de la pression d'une demande intérieure en forte croissance. Face à cette tension, le pays a amorcé une transition de son mix énergétique, conjuguant, d'une part, le soutien aux énergies renouvelables à travers des réformes structurelles et l'ouverture au secteur privé, et, d'autre part, la poursuite de l'exploration et des investissements gaziers.

## **Les limites d'un modèle énergétique fondé sur le gaz naturel, un secteur en déclin depuis 2023**

**La structure énergétique égyptienne s'est construite autour du gaz naturel, longtemps perçu comme un pilier de souveraineté, de croissance économique et de stabilité sociale.** Avec des réserves estimées à environ 2 100 Md de m<sup>3</sup>, soit près de 1,5% des réserves mondiales, le gaz permettait l'autosuffisance énergétique égyptienne (80% du mix électrique en 2025). L'électricité demeure ainsi largement carbonée, alors même que la demande continue de progresser à un rythme soutenu – 6 à 8% par an – sous l'effet conjoint de la croissance de la population, de l'urbanisation et du développement industriel. Par ailleurs, s'appuyant sur un réseau d'unités de liquéfaction sans équivalent sur la façade est de la Méditerranée, l'Égypte a intensifié ses exportations de gaz jusqu'en 2022, faisant de ce secteur l'une des principales rentes de l'économie (pic de 8,2 Md USD en 2022). Depuis 2019, le pays liquéfie également le gaz naturel importé d'Israël par gazudoc, dans le cadre d'un accord offrant à Israël un débouché et à l'Égypte des conditions tarifaires avantageuses. Si ce cadre a permis de stabiliser le réseau électrique et de soutenir l'appareil productif, il a différé la diversification du mix et ancré le pays dans une dépendance structurelle.

**Depuis 2023, l'effondrement de la production gazière, qui s'est traduit par des épisodes de délestage en 2023 et 2024, a mis en lumière la fragilité de ce modèle énergétique.** Ce revirement s'explique en particulier par le déclin du champ de Zohr – la plus importante découverte de gaz naturel en Méditerranée – dont la contribution s'est effritée de moitié en l'espace de quatre ans en raison de difficultés d'exploitation.

**L'Égypte est ainsi confrontée à un déficit énergétique majeur, estimé à 2,5 Md de pieds cubes par jour durant la période estivale de 2025, la contrignant à recourir à des importations massives de gaz qui ont fait du pays le premier importateur net de la région.**

Par conséquent, les exportations de gaz naturel se sont effondrées en 2023/24 (-92%), avant d'être interrompues en 2024/25. Sur les dix premiers mois de l'année 2025, l'Égypte a ainsi couvert près d'un tiers de sa consommation intérieure par des importations, dont environ deux tiers sous forme de GNL et un tiers en provenance d'Israël, traduisant une forte dépendance extérieure. En parallèle, l'Égypte et Israël ont conclu un accord sans précédent, visant à plus que doubler les volumes de gaz naturel importés d'Israël. Le coût des

importations de GNL a atteint 6 Md USD en 2024/25 et pourrait approcher 10 Md USD sur l'exercice en cours, accentuant la pression sur les devises. Les autorités cherchent désormais à relancer la production intérieure en restaurant la confiance des investisseurs, notamment à travers la mise en œuvre d'une stratégie claire d'apurement des arriérés, ramenés à moins de 2,4 Md USD d'ici la fin de l'année 2025. De surcroît, le ministre du Pétrole a annoncé une enveloppe d'investissement de 5,7 Md USD sur cinq ans, s'accompagnant d'une dynamique récente de renforcement des engagements étrangers, confirmant les premiers signaux d'un redressement du secteur.

## **Une volonté d'accélérer la transition énergétique par l'ouverture au secteur privé**

**Dans ce contexte, l'Égypte, dotée d'abondantes ressources solaires et éoliennes, a engagé une transformation ambitieuse et structurée de sa politique énergétique, centrée sur le développement massif des énergies renouvelables afin de renforcer sa sécurité énergétique.** Selon la stratégie nationale détaillant les ambitions de la vision 2030 et la CDN égyptienne, la capacité installée devrait passer de 57,5 GW en 2024 à 126,8 GW en 2040, portée par l'essor de l'éolien (1,9 à 40,5 GW) et du solaire (1,8 à 24,7 GW), alors que l'hydroélectricité resterait stable (2,8 GW). La trajectoire introduit le nucléaire à partir de 2029 (2,4 GW) – construction de la centrale nucléaire d'Al-Dabaa en cours par Rosatom. Dans ce schéma, la part combinée éolien-solaire passerait de 6,6% en 2024 à 51,5% en 2040, et la part des énergies renouvelables devrait atteindre 42% en 2035 et 60% en 2040, cibles stratégiques des autorités égyptiennes. Le gouvernement anticipe par ailleurs un développement des capacités de stockage (environ 5 GW en 2035). La production de gaz naturel reste néanmoins un élément central du mix énergétique (106 047 GWh), assurant la stabilité du système face à l'intermittence des énergies renouvelables, (12,4% en 2024 face à 62,2% en 2040) compte tenu de l'énergie réellement injectée dans le réseau : risque de faibles facteurs de charge et de pertes importantes, estimées à près de 20%. Les premiers résultats de cette transition sont dès à présent visibles, avec une progression de la part des énergies renouvelables de 7% en 2014 à 11,5% fin 2024.

**Ce déploiement massif des énergies renouvelables s'appuie directement sur l'ouverture aux acteurs privés et la mise en place d'un cadre réglementaire, tarifaire et légal stable, attractif et facilement réplicable.** L'accès des producteurs indépendants (IPP) a attiré des groupes internationaux de premier plan, notamment des pays du Golfe (ACWA Power, etc.) et français (EDF, ENGIE, Voltalia), permettant l'émergence d'un éventail de projets sans précédent (1,6 GW raccordé en 2024 et 31,25 GW de projet en cours de développement). Cette dynamique se traduit par un changement d'échelle, et s'accompagne d'une réévaluation à la hausse des tarifs de l'électricité, inscrite dans la trajectoire de réduction des subventions, conforme aux engagements pris dans le cadre du programme FMI.

**Les bailleurs internationaux ont également contribué à structurer une décennie de réformes au bénéfice de la transition énergétique.** Si leur appui prenait auparavant la forme

de prêts souverains, il s'exprime aujourd'hui par un accompagnement direct du secteur privé, en cohérence avec la dynamique d'ouverture du marché.

## Des défis persistants

**Malgré une trajectoire ambitieuse, la transition énergétique reste confrontée à des défis structurels et opérationnels.** Le réseau électrique, conçu pour des centrales thermiques centralisées, peine à absorber l'essor rapide des renouvelables, intermittentes et éloignées des centres de consommation, ralentissant ainsi la mise en service d'IPP prêts à injecter de nouvelles capacités. Si l'Égypte a annoncé un premier programme, les besoins d'investissement (modernisation des lignes et sous-stations, développement de capacités de stockage, construction de nouvelles lignes, etc.) sont estimés à près de 10 Md USD à moyen terme. Cette trajectoire révèle ainsi une fragilité structurelle : le déploiement des capacités intermittentes devance largement celui des infrastructures de flexibilité.

**Les contraintes économiques et budgétaires restent par ailleurs majeures, alors que des investissements significatifs sont indispensables pour concrétiser la trajectoire énergétique égyptienne.** L'endettement élevé, les arriérés envers les opérateurs, et la mobilisation prévue de près de 15 Md USD d'ici 2030 limitent fortement les marges de financement public, dans un contexte budgétaire fortement contraint.

Malek HAFSI, Attaché infrastructures, environnement et santé

# INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte				
Macroéconomie		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :		475	394	380	346	387
Agriculture		11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie		26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services		46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres		15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)		4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)		6,7	3,8	2,4	3,6	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)		8,5	24,4	33,3	21,2	14,4
Finances publiques (en % du PIB)		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire		-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire		1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant		-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique		88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe		32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)		2023/24		2024/25		
		T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)
Balance commerciale		-10,7	-10,1	-10,8	-14,1	-13,4
Exportations totales		8,1	7,7	8,4	9,1	9,6
Importations totales		-18,8	-17,8	-19,2	-23,1	-23,1
Balance des services		4,0	2,1	3,1	4,1	3,2
Revenus du tourisme		3,3	3,1	3,5	4,8	3,9
Revenus du canal de Suez		2,4	1,0	0,9	0,9	0,9
Transferts de la diaspora (nets)		4,9	5,0	7,5	8,3	8,7
Balance courante		-6,8	-7,5	-3,7	-5,9	-5,2
Solde compte de capital et financier		6,6	11,7	9,8	3,8	4,1
Flux nets d'IDE		3,2	18,2	22,4	2,7	3,3
Flux nets d'inv. de portefeuille		0,8	14,4	-0,1	-0,4	-3,3
Solde global		-0,6	4,5	5,6	-1,0	0,5
Secteur bancaire [1]		2023	2024	déc-24	mars-25	juin-25
Crédit à l'économie (% dépôts)		54	62,5	63	64	63
Fonds propres (% total des actifs)		6,2	6,6	65	63	62
Créances douteuses (% prêts totaux)		3	2,3	2,3	2,2	2,1
Notation dette souveraine		Note	Perspective		Date	
Moody's		Caa1	Positive		07-mars-24	
Standard & Poor's		B-	Positive		18-mars-24	
Fitch		B	Stable		01-nov-24	

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire		2025/26					
		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Inflation en glissement annuel (%)</b>	Inflation urbaine	13,9	12	11,7	12,5	12,3	12,3
	Inflation sous-jacente	11,6	10,7	11,3	12,1	12,5	11,8
<b>Taux d'intérêts directeurs (%)</b>	Taux de rémunération des dépôts	24	22	22	21	21	20
	Taux de refinancement	25	23	23	22	22	21
<b>Taux de change</b>	EGP/EUR	55,6	56,7	56,2	54,7	55,1	55,9
	EGP/USD	48,6	48,5	47,8	47,2	47,5	47,6
<b>Réserves de change (Md USD, fin du mois)</b>		49	49,3	49,5	50,1	50,2	51,5

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
<b>Démographie</b>	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km <sup>2</sup> )	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans	73,3 M	510,7 M	5,3 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	72	72	73
<b>Marché du travail</b>	2024	2024	2024
Population active (% âgée de +15 ans)	48	47	61
dont femmes	23,8	29	70
Chômage (% de la population active âgée de +15 ans)	6	8	5
dont femmes	12	13	5
Emploi informel (% de la population active âgée de +15 ans)	69	70	60
dont femmes	71	50	-
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	24	32	20
dont femmes	35	41	28
<b>Environnement</b>	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - données 2021	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

**Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne](#).**

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : [pauline.belhassine-paillet@dgtrésor.gouv.fr](mailto:pauline.belhassine-paillet@dgtrésor.gouv.fr)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet et Malek Hafsi.